



## Règlement Général

### SWASV (Südwestdeutsche Auto-Cross Meisterschaft) 2025

Cette version du règlement annule et remplace les versions précédentes.

Les courses de la SWASV sont soumises à la loi et conditions des autorités gouvernementales et chaque participant les accepte en remplissant l'inscription à cette course.

Ce règlement est établi pour la protection et la sécurité des participants et principalement des conducteurs.

En cas de questions, ou des points non clarifiés, il est préalable de conseiller un membre de la commission technique de la SWASV.

Chaque exception doit être marqué dans le carnet de la voiture.

**Tout qui n'est pas permis par ce règlement, est interdit.**

#### Contenu de ce règlement:

<b>1. Participants.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Véhicules Acceptés.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Répartition des classes de compétition .....</b>	<b>3</b>
<b>4. Réglementation Générale.....</b>	<b>4</b>
4.1 Les fluides de Fonction.....	4
4.2 Equipement du Conducteur.....	4
4.3 Inscriptions.....	4
4.4 Exonération de la responsabilité.....	5
4.5 Classement et Points.....	5
4.5.1 Généralités.....	5
4.5.2 Direction de Course.....	5
4.5.3 La grille de Départ.....	5
4.6 Coupes et Prix .....	7
4.6.1 Coupes .....	7

4.6.2 Primes .....	7
4.6.3. La Remise de Prix .....	7
4.7 Contrôle Administratif et Technique .....	7
4.7.1 Enregistrement .....	7
4.7.2 Contrôle Technique .....	7
4.7.3. Réunion préparatoire des Pilotes .....	8
4.7.4.Horaire .....	8
4.8 Drapeaux .....	8
4.8.1 Signes de drapeaux .....	8
4.8.2 Pénalité pour drapeaux noirs.....	9
4.9 Comportement sur le site de la manifestation .....	9
4.9.1 Généralités.....	9
4.9.2 Ordre.....	9
4.9.3 Protection de l'environnement et troubles de l'ordre public .....	9
4.9.4 Protection contre l'incendie.....	10
4.9.5 Remorques.....	10
4.9.6 Interdiction de consommer de l'alcool / des drogues .....	10
4.9.7 Autres.....	10
4.10 Protestations .....	10
4.10.1 Généralités.....	10
4.10.2 Frais de protêt, procédure, etc. ....	10
4.11 Championnat.....	11
<b>5 Divers.....</b>	<b>11</b>
5.1 Commissaires techniques.....	11
5.2 Interlocuteurs de la SWASV.....	11
5.3 Interlocuteur des clubs.....	11

## 1. Participants

Tous les participants doivent remplir et signer le formulaire de l'inscription. En s'inscrivant, ils acceptent les lois et réglementations de la SWASV et les conditions particulières de chaque organisateur.

Les participants doivent suivre les consignes de l'organisateur. Nul n'est censé ignorer la loi. L'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant en cas de fraude.

## 2. Véhicules Acceptés

Uniquement les véhicules construits selon les règlements techniques de la SWASV vont être acceptés par la commission technique. Chaque véhicule doit passer un contrôle par celui-ci. Les SUVs, cabriolets ou roadster sont complètement interdits.

Chaque véhicule doit passer avant chaque compétition ce contrôle technique. Des éventuels abus qui ont été inscrits dans le carnet de véhicule, doivent absolument être remédiés, sinon elle sera rejetée par les commissaires techniques. Ceci veut dire que la voiture n'a pas le droit de se rendre au départ de la compétition.

En cas de perte du carnet de véhicule, la voiture sera vérifiée en entier, et un nouveau carnet sera établi. Les coûts s'élèvent à 25€ à payer par le propriétaire du véhicule.

## 3. Répartition des classes de compétition

Le championnat dans la SWASV est réparti dans les classes suivantes avec les numéros suivants :

Groupe 0 :	Mini-Buggy jusqu'à 200 ccm	1-99
	Débutants jusqu'à 1400ccm	1000-1099
Groupe 1 :	Classe 1 Voiture Tourisme de Série jusqu'à 1600ccm	100-199
	Classe 1 Voiture Tourisme de Série au-dessus de 1600ccm	200-299
	Classe 2 Voiture de Tourisme jusqu'à 2000ccm	300-399
	Classe 2 Voiture de Tourisme au-dessus de 2000ccm	400-499
	Classe 3 Voiture Super Tourisme	600-699
Groupe 2 :	Classe 4 Spezialtourenwagen Flachkäfer	500-599
Groupe 3 :	Classe 7 Spezial Autocross 2WD	700-799
	Classe 8 Spezial Autocross bis 1600ccm Allrad	800-899
	Classe 9 Spezial Autocross über 1600 ccm Allrad	900-999
Groupe 4 :	Sonderklasse Käfer jusqu'à 1650	1100-1199
Groupe 5 :	Lady Cup 2 WD Voiture Tourisme de Série	1200-1299
Groupe 6 :	Sprint Car Senior jusqu'à 650 ccm	1300-1399
	Sprint Car Senior MT09	1400-1499
	Sprint Car Junior 34 cv	1500-1599
	Sprint Car Junior 62cv	1600-1699

Un coefficient de correction de 1,7 sera appliqué pour les moteurs suralimentés par un turbo, un compresseur ou un chargeur G.

Le coefficient de correction sera de 2 pour les moteurs rotatifs.

Les cylindres peuvent maximalement dépasser 3% pour chaque classe. Les limites pour les voitures débutant et les coccinelles y sont exclues.

## 4. Réglementation Générale

### 4.1 Les fluides de Fonction

Uniquement les essences et huiles commerciales et ouvert au public sont permis pour les compétitions SWASV.

Seuls les additifs qui ne re touchent pas le numéro d'octanes sont permis.

L'organisateur se préserve de contrôler à chaque moment l'essence utilisé. En cas de fraude, il a le droit de disqualifier/ exclure le compétiteur et/ou son équipe.

### 4.2 Equipment du Conducteur

Il est obligatoire que chaque compétiteur porte une tenue homologuée Fia. La norme requise est la suivante : 8856/2000. La tenue consiste des éléments suivants :

- Combinaison
- Gants
- Sous-Vêtements / Chaussettes / Cagoule
- Chaussures

Selon DMSB Chapitre III 2. Vêtements

Une Combinaison est seulement permise si elle reprend la norme FIA 8856/2000.

Un casque avec visière ou lunettes est obligatoire. Pareil pour une minerve tour de coup ou un système Hans.

La ceinture de sécurité et le casque sont à mettre avant de rentrer sur le circuit.

### 4.3 Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement par les formulaires officiels de l'organisateur. En émettant ces formulaires, le participant accepte les conditions générales de la SWASV et de l'organisateur.

Le chauffeur et la voiture participante doivent être stipulé sur le formulaire d'inscription et ne peut pas être modifié une fois que les essais chronométrés ont commencé.

Une inscription peut être refusé par l'organisateur. Il n'est pas obligé de les justifier. Seule condition est d'informer le comité de la SWASV.

Les organisateurs ne sont pas tenus de rembourser les frais d'inscriptions quand une course est annulée à cause d'une force majeure.

Les frais d'inscription vont être remboursé quand le compétiteur s'est inscrit dans 2 classes, et ces 2 classes seraient mise ensemble. Ceci est possible quand il y a moins de 5 inscriptions pour une classe.

**Une fois que l'inscription et le contrôle technique sont fait, et que le participant a entré au circuit pour les essais chronométrés, il est considéré comme avoir participé à la course.**

Quand une course est reportée, l'organisateur se garde le droit de ne pas rembourser les frais d'inscription. Dès que les frais d'inscription sont remboursés, les participants doivent remplir un nouveau formulaire d'inscription pour la course reportée.

Les frais d'inscription sont de 80,00 € par classe. Les frais d'inscriptions pour les classes débutants et Kart Cross Junior sont de 70,00€. Les Mini Buggys 20,00€. L'organisateur a le droit de rajouter 10,00€ pour une inscription tardive. La fermeture des inscriptions est une semaine avant le premier départ de la course.

En général, il n'est pas permis de s'inscrire dans un autre groupe que dans celui dont la voiture appartient. Il existe deux exceptions :

Groupe 2 Spezialtourenwagen « Flachkäfer » - ils ont le droit de s'inscrire dans la course du groupe 3, Classe 7 – Spezial Autocross 2WD.

Groupe 5 Sonderklasse Käfer jusqu'à 1650 ccm – il existe la possibilité de s'inscrire dans le groupe 1, classe 2 – Voiture de Tourisme jusqu'à 2000 ccm et dans le groupe 5 -Ladys Cup Voiture Tourisme de Série.

#### 4.4 Exonération de la responsabilité

L'organisateur ne prend aucune responsabilité envers les participants concernant des dommages sur les voitures de courses ou le matériel utilisés.

Le participant renonce avec son inscription le droit de porter plainte en civil contre :

L'organisateur de la course

Participants ou propriétaires des voitures utilisées dans la course

Autorités et autres qui sont en relation avec l'organisation de la course

Les conducteurs participent à propre risque, et sont seul responsable des voitures de courses qu'ils utilisent.

#### 4.5 Classement et Points

##### 4.5.1 Généralités

Seul les voitures qui ont parcouru 50% de la distance et qui ont traversé le drapeau carré de leur seule force, ont officiellement terminé la course.

Le nombre de 1iere, 2ieme, 3ieme place décidera le championnat en cas d'égalité de points à la fin d'année.

##### 4.5.2 Direction de Course

La direction de course consiste de 2 directeurs de course avec les mêmes droits et pouvoirs. Un des directeurs est désigné par la SWASV, qui sera le même toute la saison. Le deuxième sera désigné par chaque organisateur pour la course. Celui doit être annoncé à l'avance à la SWASV.

##### 4.5.3 La grille de Départ

Pour déterminer l'ordre de départ de la première manche éliminatoire, il y a des essais chronométrés avec transpondeurs. Ces essais consistent de 3 tours, dont le plus vite est compté. Le résultat de la première manche définira l'ordre de départ pour la 2<sup>ième</sup> manche. L'ordre de départ pour la finale serai défini par le résultat de la 2<sup>ième</sup> manche.

Le cas échéant, quand il y a 2 classes qui sont mis ensemble, c'est toujours le résultat de la manche antérieure qui déterminera l'ordre de départ. Le classement sera séparé pour les 2 classes concernés.

Une voiture manquante dans la grille de départ ne sera pas remplacée. Son emplacement restera vide.

#### 4.5.4 Répartition des Points

Les points des manches et de la finale seront répartis de la façon suivante :

Placement	Points Manche	Points Finale
1	10	20
2	9	16
3	8	14
4	7	12
5	6	10
6	5	8
7	4	6
8	3	4
9	2	2
10	1	1

#### 4.5.5 L'interruption de la Course

En cas d'une interruption de course :

Quand plus que 75% de la distance sont parcouru, la manche actuelle est considérée comme terminée. L'ordre sera défini par le dernier tour terminé. Le responsable de l'interruption n'est pas classé. La responsabilité sera attribuée par la direction de la course.

Quand les 75% ne sont pas encore parcouru, la manche sera redémarrée. L'ordre est défini selon le dernier tour complété. Le responsable de l'interruption sera mis à la dernière place. La responsabilité sera attribuée par la direction de la course.

Quand la manche est interrompue dans le premier tour, la manche sera annulée et l'ordre de la grille de départ sera défini par le résultat des essais chronométrés pour la 1<sup>ère</sup> manche, ou le résultat de la manche antérieure pour les autres.

**En cas d'annulation d'une course, les points des 2 manches éliminatoires sont additionnés pour définir le classement de la course. En cas d'égalité de points, le résultat de l'essai chronométré décidera.**

#### 4.5.6 Faux Départ

Le responsable du faux départ sera mis sur la dernière place de la grille de départ. Sa place restera libre pour le départ.

#### 4.5.7 Super Finale

Au sein de chaque manche de la SWASV il y aura 2 super finales à 12 tours.

Les classes se répartissent comme suivant pour ces super finales :

1. Käferklasse, Voiture de Tourisme de série, Voiture de Tourisme, Supertourisme et Lady Cup
2. Spezialtourenwagen Flachkäfer, Sprint Cars 650ccm et MT09 et Spezial-Autocross

Les 3 premiers de chaque classe auront le droit de rouler en super finale. En cas qu'un des 3 premiers ne vont pas rouler, le 4<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> vont être demandé.

L'ordre de la grille de départ est défini par le système handicap. Le premier de la classe aura la première place dans son groupe pour la superfinale.

Les participants qui sont qualifié dans 2 classes pour la superfinale, vont être placé selon leur type de véhicule.

## 4.6 Coupes et Prix

### 4.6.1 Coupes

L'organisateur distribue des coupes jusqu'à la 5ième place, et jusqu'au avant-dernier. Par exemple quand il y a 5 inscriptions, il y aurait 4 coupes sous conditions que les 4 terminent la finale. Quand il y a une casse, le 4 ne reçoit rien. Pareil pour la superfinale.

Il est prescrit que tous les participants de la classe Mini Buggy jusqu'à 200ccm recevront une coupe.

En cas de mise ensemble de différente classe, les prix des 2 classes seront remis en même temps.

### 4.6.2 Primes

Les primes seront distribués selon la méthode suivante :

La Prime minimale est de :	1. Place : 60€	2.Place : 40€	3.Place : 20€
Jusqu'à 130 inscriptions :	1. Place : 75€	2.Place : 50€	3.Place : 25€
A partir de 200 inscriptions :	1. Place : 100€	2.Place : 75€	3.Place : 50€
Pour les superfinales :	1. Place : 100€	2.Place : 75€	3.Place : 50€

Les participants de la classe Mini Buggys ne recevrons pas de primes.

### 4.6.3. La Remise de Prix

La remise de prix est obligatoire pour les 5 premiers de chaque classe. En cas d'absence les participants doivent se charger d'envoyer un remplacement ou au moins notifier l'organisateur de son absence. En cas de non-respect de cette règle, aucune coupe et prime vont être distribué au participant.

## 4.7 Contrôle Administratif et Technique

### 4.7.1 Enregistrement

A l'enregistrement les suivants du pilote doivent être présentés :

- Formulaire d'Inscription
- Frais d'inscription (si pas payé en avance)
- Carnet du véhicule
- Permission des Parents pour participants mineurs

L'enregistrement peut être fait par une tierce personne.

### 4.7.2 Contrôle Technique

Les commissaires techniques ont le droit de refuser des voitures pour le départ. Surtout ce qui concerne la sécurité, leur avis compte.

Le **participant** doit se présenter lui-même au contrôle technique avec son véhicule. Il est tenu de ramener sa tenue complète FIA et le passport du véhicule.

Toute contradiction à ce règlement aura un refus de départ comme conséquence.

En cas de défaut mineur, il y a la possibilité de la corriger tout de suite et de se présenter une deuxième fois au contrôle technique. En cas de défauts majeurs et/ou concernant la sécurité du participant, le contrôle technique doit refuser le véhicule et il n'a pas le droit de participer.

Tout véhicule qui subit un accident et/ou un tonneau pendant la course, doit être inspecté à nouveau de la commission technique.

Toute modification en dehors de ce présent règlement technique aura une disqualification du participant comme suite.

Les commissaires techniques ont le droit de contrôler des véhicules à tout moment de la course.

L'organisateur doit fournir un endroit enfermé et non accessible pour les spectateurs pour le contrôle technique.

La réussite du contrôle technique va être visualisé par un autocollant. Pour celui-ci il faut réserver un emplacement de 20X20cm sur le toit du côté chauffeur. Cet autocollant est à enlever pour la prochaine course.

**Toute voiture qui quitte le circuit avant la fin de la course doit impérativement se présenter le lendemain auprès d'un commissaire technique. En cas de non-respect, le participant sera disqualifié.**

#### 4.7.3. Réunion préparatoire des Pilotes

**La présence de chaque participant au réunion préparatoire est obligatoire. En cas d'absence injustifié, le participant n'aura pas le droit de participer à la prochaine manche. Pour les participants qui sont enregistrés dans 2 classes, ceci compte pour les deux classes.**

#### 4.7.4. Horaire

L'horaire sera communiqué par l'organisateur.

### 4.8 Drapeaux

#### 4.8.1 Signes de drapeaux

Les drapeaux suivants sont valables pendant les entraînements et les courses :

Noir-rouge-or	Départ, si pas de départ aux feux de signalisation
Rouge	Interruption de la course, s'arrêter immédiatement, mais sans mettre les autres en danger
Jaune - brandi	Grand danger, interdiction de dépasser, se préparer à s'arrêter, réduire la vitesse de manière visible
Jaune – immobilisé	Danger
Bleu	Le véhicule est dépassé - laisser la place
Noir roulé	Avertissement pour conduite antisportive ou dangereuse
Noir - ouvert	Disqualification – quitter le circuit immédiatement
Noir et blanc à carreaux	Drapeau d'arrivée - fin de la course

Noir avec Cercle orange au centre      Un pilote est averti que son véhicule a un problème technique.

#### 4.8.2 Pénalité pour drapeaux noirs

Le drapeau noir est ouvert : en principe, la disqualification s'applique à la manche de classement dans laquelle le drapeau a été présenté au pilote. Selon la gravité de l'infraction, la disqualification peut être prononcée pour la totalité de la manifestation. C'est à la direction de course de déterminer si une infraction de cette gravité a été commise.

Après deux disqualifications pour l'affichage du drapeau noir ouvert au cours d'une saison, le pilote est suspendu pour l'épreuve suivante.

Drapeau noir roulé : rétrogradation de 5 places sur la grille de départ. Après 3 avertissements par l'affichage d'un drapeau noir roulé au cours d'une saison, le pilote est suspendu pour l'événement suivant et pour l'épreuve suivante.

En cas de non-signature d'un drapeau noir (roulé ou ouvert) dans la manche suivante, une disqualification est prononcée pour le reste de l'épreuve ainsi que pour les épreuves suivantes.

À la fin d'une saison, les drapeaux noirs ouverts et roulés délivrés jusqu'alors sont perdus pour la saison suivante.

### 4.9 Comportement sur le site de la manifestation

#### 4.9.1 Généralités

Étant donné que les obligations imposées aux organisateurs par les autorités chargées de délivrer les autorisations sont de plus en plus nombreuses, mais que nous ne souhaitons pas nous priver de la possibilité d'organiser des manifestations, les règles suivantes doivent être respectées.

#### 4.9.2 Ordre

Chaque participant doit veiller lui-même à l'ordre et à la propreté nécessaires de son environnement. L'organisateur se réserve le droit de prélever une consigne de 50,- €, qui sera restituée en cas de départ en bonne et due forme.

#### 4.9.3 Protection de l'environnement et troubles de l'ordre public

Un soin particulier doit être apporté à la manipulation de l'huile, du liquide de refroidissement, de l'acide de la batterie, de l'essence et du liquide de frein. Une bâche en plastique doit donc être placée sous chaque véhicule. Il est également possible de placer un bac de récupération sous le moteur, la boîte de vitesses et le différentiel.

Le nettoyage des véhicules au moyen de nettoyeurs à haute pression est interdit.

La vitesse du pas est de rigueur pour tous les types de véhicules sur l'ensemble du site de la manifestation, y compris les chemins de terre adjacents, à l'exception de la piste de course pendant les entraînements et les courses. Le non-respect de cette règle entraîne l'exclusion.

**Les groupes électrogènes ne peuvent fonctionner que de 7h00 à 24h00. Le non-respect de cette règle entraînera une disqualification du week-end**

Lors de l'arrivée et du départ du circuit, veuillez faire preuve de prudence et de respect envers les riverains et les autres usagers de la route.

#### 4.9.4 Protection contre l'incendie

Chaque participant doit avoir avec lui un extincteur de 6 kg. Un maximum de 3 participants (véhicules) peut se partager un extincteur. Les extincteurs doivent être placés de manière bien visible pour tous sur l'emplacement du paddock du/des participant(s).

#### 4.9.5 Remorques

Si un parking pour remorques est désigné, toutes les remorques (à l'exception des caravanes) doivent y être garées.

#### 4.9.6 Interdiction de consommer de l'alcool / des drogues

L'alcool et les drogues sont interdits aux conducteurs pendant la manifestation. L'organisateur est tenu d'effectuer des contrôles d'alcoolémie ainsi que des tests rapides de dépistage de drogues. Valeur limite 0,0‰. L'attention est attirée sur le respect de la loi sur la protection de la jeunesse.

#### 4.9.7 Autres

Il est interdit de transporter des personnes dans les véhicules de course. Toute infraction sera sanctionnée par un avertissement. Toute récidive entraînera l'exclusion de la manifestation.

### 4.10 Protestations

#### 4.10.1 Généralités

Chaque participant peut déposer un protêt contre un pilote ou un véhicule qui court dans la même course. Les protêts contre l'organisateur, le chronométrage, la direction de course ou le tribunal arbitral ne sont pas possibles. De plus, les protêts collectifs ne sont pas autorisés.

#### 4.10.2 Frais de protêt, procédure, etc.

Tout protêt doit être déposé auprès de la direction de course dans les 30 minutes suivant la fin d'une manche de classement, moyennant le paiement de 150,- €. Il doit être défini avec précision, par exemple contre le moteur, la boîte de vitesses, le châssis, les pneus, etc. La personne qui dépose le protêt doit signer un formulaire de responsabilité. Si le protêt est fondé, la taxe est remboursée, sinon elle est perdue au profit de la SWASV.

Les moyens nécessaires à la clarification du protêt sont en principe à la charge de la partie perdante dans la procédure de protêt. Pour garantir ses droits, l'organisateur se réserve le droit de prendre en gage les frais de protêt ou l'objet du protêt (le véhicule). Les frais qui en résultent doivent être payés dans un délai de 7 jours. Si l'adversaire du protêt ne se tient pas prêt ou ne tient pas son véhicule prêt pour la clarification, il est automatiquement considéré comme perdant et sera disqualifié.

L'organisateur se réserve le droit de procéder à un examen approfondi des véhicules pendant la manifestation.

Si des investigations supplémentaires sont nécessaires pour le traitement du protêt, une caution sera fixée par les commissaires techniques. Celle-ci doit être payée à l'avance. Si l'auteur du protêt ne verse pas la caution, le protêt est annulé.

#### 4.11 Championnat

Les championnats suivants sont organisés au sein de la SWASV :

Champion des mini-buggys jusqu'à 200ccm 6-10 ans

Champion du groupe 0 catégorie débutants

Champion du groupe 1 voitures de tourisme de série jusqu'à 1600 ccm 2wd

Champion du groupe 1 voitures de tourisme de série plus de 1600 ccm 2wd

Champion du groupe 1 voitures de tourisme jusqu'à 2000 ccm

Champion du groupe 1 voitures de tourisme de plus de 2000 cm3

Champion du groupe 1 voitures de supertourisme

Champion du groupe 2 voitures de tourisme spéciales

Champion du groupe 3 Spécial Auto-Cross jusqu'à 1600 ccm

Champion du groupe 3 Spécial Auto-Cross plus de 1600 ccm

Champion du groupe 3 Spécial Auto-Cross sans 4 roues motrices

Champion du groupe 4 classe coccinelle jusqu'à 1650 ccm

Champion du groupe 5 Lady Cup 2wd

Champion cross kart junior 10 à 14 ans

Champion de la classe Cross Kart junior 14 à 18 ans

Champion de la classe Cross Kart Seniors 650ccm

Champion de la classe Cross Kart Seniors MT09

Champion Superfinale des voitures de tourisme et de tourisme de série

Champion Superfinale des voitures spéciales de tourisme, spéciales autocross et cross kart senior véhicules

Pour le championnat, chaque manifestation est prise en compte pour la SWASV, pour autant qu'elle obtienne le statut correspondant. Le statut peut être retiré ultérieurement. Les manifestations de la SWASV sont annoncées au début de l'année de championnat. Seuls les pilotes ayant participé à au moins 55% des manifestations sont pris en compte pour le championnat.

## 5 Divers

En cas de doute, nos interlocuteurs se tiennent volontiers à votre disposition à partir de 18h00.

### 5.1 Commissaires techniques

Vous trouverez les coordonnées sur le site Internet de la SWASV sous [www.SWASV.com](http://www.SWASV.com).

### 5.2 Interlocuteurs de la SWASV

Vous trouverez les coordonnées sur le site Internet de la SWASV sous [www.SWASV.com](http://www.SWASV.com).

### 5.3 Interlocuteur des clubs

Vous trouverez les coordonnées sur le site Internet de la SWASV à l'adresse [www.SWASV.com](http://www.SWASV.com).